

81 vs. 18

Société à responsabilité limitée au capital de 6.993.416,15 €
Siège social : 90 quai Clémenceau – Les Arcades
69300 CALUIRE-ET-CUIRE

841 693 674 RCS LYON

(ci-après la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 3 OCTOBRE 2024**

CINQUIEME RESOLUTION

Modification de l'article 24 des statuts

.....

L'assemblée générale, après lecture du rapport de la Gérance décide de modifier le premier paragraphe de l'article 24 « comptes sociaux » comme suit :

« Le gérant établit l'inventaire, les comptes annuels et si requis par la réglementation le rapport de gestion. L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale doit approuver les comptes annuels dans les 6 mois de la clôture de l'exercice. Lorsque l'associé unique est seul gérant de la société, le dépôt au Registre du commerce et des sociétés, dans le même délai, de l'inventaire et des comptes annuels, dûment signés, vaut approbation des comptes. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* *

*

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par la Présidente de séance.

Madame Elisabeth TOUILLOUX
Gérante

Elisabeth TOUILLOUX

Les présentes ont été signées par la mise en œuvre d'un processus de signature électronique permettant de procéder à la manifestation du consentement des signataires par l'apposition d'une signature électronique sur un document dématérialisé. Les signataires déclarent accepter que les présentes soient signées par l'intermédiaire de la plateforme de signature électronique Closd disponible sur <https://client.closd.com/connexion> et reconnaissent que l'utilisation de ce processus de signature électronique constitue un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre signataires, la signature électronique et l'acte auquel elle s'attache en application de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.